



MARYLISE LEBRANCHU  
MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 31 mars 2015

### **Marylise Lebranchu installe le comité des directeurs des ressources humaines public-privé**

Marylise Lebranchu a installé ce matin, le comité des Directeurs des Ressources Humaines public-privé. L'objectif de ce comité est de construire un échange entre les différents acteurs pour développer les passerelles entre les secteurs public et privé et partager des expériences innovantes dans le domaine de la gestion des ressources humaines et du management. Cette première séance de travail a réuni une vingtaine de personnalités, DRH d'entreprises publiques et privées, DRH de ministères et de collectivités territoriales.

Si les cadres juridiques ne sont pas les mêmes, les décideurs en matière de ressources humaines du secteur public et du secteur privé font pourtant face aux mêmes défis. La ministre a d'ailleurs rappelé que « les mondes du privé et du public ne sont pas étanches et ont tout à gagner d'une compréhension réciproque plus fine : les administrations doivent mieux connaître les entreprises et leurs besoins, et les entreprises doivent mieux appréhender ce que les administrations leur apportent et peuvent leur apporter. »

Le thème de la séance d'aujourd'hui était la diversification des parcours professionnels des cadres et le développement des mobilités entre privé et public. Avec la voie d'accès du « troisième concours », réservée aux personnes ayant acquis une expérience professionnelle de plusieurs années dans le secteur privé ou dans la société civile, l'administration peut d'ores et déjà s'ouvrir et ainsi diversifier l'origine de ses agents pour s'enrichir de nouvelles compétences qui pouvaient lui manquer. Cette voie de recrutement connaît un succès croissant, preuve que l'administration a su rester attractive. Depuis 25 ans c'est plus de 700 cadres qui ont été accueillis dans l'ensemble des administrations de l'Etat via ce « troisième concours ».

En conclusion de cette réunion, Marylise Lebranchu a affirmé que les sujets discutés dans ce comité, c'est-à-dire le développement des compétences, les opportunités de carrières intégrant la mobilité, et la valorisation des expériences acquises en mobilité intéressent l'ensemble des agents. La ministre a estimé qu'il fallait continuer à professionnaliser la fonction RH avec le développement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et de la formation aux fonctions de gestion des ressources humaines. En ce sens ces sujets, partagés entre les deux secteurs, sont essentiels pour l'avenir de la fonction publique.

Ce comité a vocation à se réunir 3 fois par an, la prochaine rencontre aura lieu en septembre prochain.